

Rupert Windeler, associé en droit des sociétés et fusions-acquisitions au sein d'Armand Associés, a conseillé la société Hansaton Akustik GmbH, fabricant allemand d'appareils d'aide auditifs basé à Hambourg, dans l'acquisition de la participation majoritaire détenue par la société MW dans la société française Audio Médical Industrie, l'importateur distributeur en France des produits Hansaton.

Armand Associés conseille Hansaton Akustik GmbH, un acteur mondial de la prothèse auditive

Créé en 1957 par Rudolf Fischer et basé à Hambourg – Allemagne, Hansaton Akustik GmbH a su s'imposer sur le marché international des appareils auditifs et plus particulièrement en Amérique du Nord pour sa technologie d'appareil auditif rechargeable unique. En commençant par des installations acoustiques et vocales pour des écoles de sourds et malentendants, il créa dès 1970 le premier appareil auditif contour d'oreille Hansaton utilisés aujourd'hui dans plus de 70 pays. Implantée notamment en Allemagne, en France et aux Etats-Unis, Hansaton Akustik GmbH emploie environ 200 personnes à travers le monde. Le groupe a enregistré pour l'année 2014 un chiffre d'affaires de 42 millions d'euros.

En collaboration avec les conseillers allemands de Hansaton Akustik GmbH, Rupert Windeler, associé et Perrine Klein, avocat sont intervenus lors de la négociation et la rédaction des accords d'acquisition de la participation majoritaire détenue par la société MW dans la société française Audio Médical Industrie, l'importateur distributeur en France des produits Hansaton.

Armand Associés, des interventions techniques et humaines

Armand Associés a fait bénéficier les dirigeants de Hansaton Akustik GmbH de sa solide expertise en matière de fusions, acquisitions, restructurations et transmissions d'entreprises. L'équipe du département sociétés et fusions-acquisition d'Armand Associés assure des missions de conseil et d'assistance pour le compte de groupes industriels et de services, de fonds d'investissement en capital risque ou en capital développement, d'actionnaires et/ou de dirigeants ou d'autres intervenants financiers.

Armand Associé a su développer, à travers une stratégie transversale entre chaque département, une solide expertise pour répondre et conseiller au mieux les attentes de ses clients. Un haut niveau de technicité, de rigueur et de réactivité sont parmi les valeurs essentielles partagées par chacun des associés, collaborateurs et juristes du cabinet.

Conseils :

Pour Hansaton : Armand Associés avec Rupert Windeler, associé et Perrine Klein, avocate, MDS Möhrle GMBH Wirtschaftsprüfungsgesellschaft avec Matthias Linnenkugel et Leo Schmidt-Hollburg Witte & Frank avec Tom Frank

Pour MW : Jurope avec Jean-Luc Bieber, associé et Christine Arnett, avocate

A propos d'Armand Associés :

Armand Associés une approche globale de l'accompagnement des entreprises et de leurs dirigeants. Armand Associés, par ses compétences pluridisciplinaires, confirme son expertise et son approche globale en matière d'opérations de capitaux et sa volonté d'accompagner, le développement des entreprises françaises et internationales.

Armand Associés intervient principalement dans les domaines suivants :

- Droit européen, réglementation, concurrence et distribution
- Droit des sociétés, fusions-acquisitions, corporate
- Fiscalité des entreprises et patrimoniale
- PI et NTIC
- Conseil (contrats nationaux et internationaux) et contentieux commercial / arbitrage et médiation
- Droit du travail et sécurité sociale

Armand Associés, cabinet d'avocats :

4 avenue Hoche - 75008 Paris - Tél. : 01 48 88 57 57 – Fax. : 01 48 88 57 58

10, rue des Arènes - 72000 Le Mans – Tél. : 02 43 54 04 30 – Fax. : 02 43 54 04 31

[www. armand -associes.com](http://www.armand-associes.com)